

CONVENTION DE PARTENARIAT

avec le Syndicat défense du Chasselas de Moissac

2023



ENTRE LES SOUSSIGNES

La Mairie de Moissac

3 place Roger Delthil 82200 Moissac

Mail : j.baudel@moissac.fr

Tél : 05 63 05 00 50

Représentée par **Monsieur le Maire, Romain Lopez,**

D'une part

Et,

Le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac ayant son siège au

1 Promenade Sanceret 82200 Moissac

Mail : animation.chasselas@wanadoo.fr

Tél : 05 63 04 01 78

Représenté par Monsieur Claude Gauthier, Président du Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT

PRÉAMBULE

Le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac défend et mets en avant le signe officiel de qualité.

Très fier de sa culture, le syndicat œuvre pour une reconnaissance de ce patrimoine.

Le chasselas de Moissac est inscrit aujourd'hui à « l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel ». Le Chasselas de Moissac devient le premier fruit frais sous Appellation d'Origine Contrôlée (AOC).

Le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac fait promulguer un décret par le Ministère de l'Agriculture.

Celui-ci prévoit :

- La déclaration en mairie de toutes les parcelles de vigne AOC- La centralisation des déclarations permettant un registre d'appellation,
- La possibilité de contrôle,
- L'institution d'une vignette unique délivrée aux producteurs remplissant toutes les conditions- Une commission de l'appellation qui sera dénommée AIACM (Association Interprofessionnelle de l'Appellation Chasselas de Moissac).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Tous les ans, se tient à Moissac, le 3e week-end de septembre « La Fête des Fruits et des Saveurs ». Une quarantaine de chasselatiers exposent leurs plus belles grappes de Chasselas et l'ensemble des autres raisins de table, entourés d'une vingtaine de Sites remarquables du Goût.

Les chefs mettent à l'honneur le Chasselas. Les artisans et les commerçants mettent en scène l'univers du Chasselas autour de produits parfois rares : jus, confitures, apéritifs (Quercy des îles, l'émoustilleur), gourmandises (grain doré, macaron au Chasselas).

Le Chasselas est le fer de lance d'une économie fruitière locale forte.

Ce raisin, reconnu pour ses qualités gustatives incomparables, élégant, à la grappe souple, au grain doré gorgé de soleil, à l'arôme de tilleul ou de miel, à la peau fine et irrésistible vous sera conté par les chasselatiers adhérents du Site remarquable du goût, au travers du « carnet de découverte ». Ils vous feront partager leur savoir-faire, leur passion pour le Chasselas de Moissac, 1er fruit frais à avoir obtenu une AOC en 1971, une AOP en 1996, reconnu Site remarquable du Goût en 2003 et dont la culture est inscrite à l'inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de la France en 2017.

Article 1 : L'Objet de la convention

La présente convention de partenariat a pour objet de définir les modalités selon lesquelles les deux parties la Mairie de Moissac et le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac collaborent dans le cadre du partenariat de la Fête des fruits et du Chasselas 2023.

La Commune de Moissac, en collaboration avec différents partenaires, s'engage à organiser les 16, 17 Septembre 2023, une manifestation à Moissac :

Manifestation « Moissac Fête des Fruits et Saveurs Edition 2023 »

Cette édition s'articulera autour des thèmes suivants :

- La cuisine autour des fruits
- La sensibilisation du grand public à la consommation de productions locales
- La transversalité de la filière professionnelle

Ce programme trouve naturellement sa place puisque Moissac est réputée pour être la capitale des fruits de Midi-Pyrénées.

Cette manifestation 2023 se déroulera sur le site de l'Uvarium et sera à la fois un rendez-vous convivial et coloré pour le grand public et une magnifique vitrine économique dont l'ambition est de promouvoir les richesses et notre terroir, l'importance de la production fruitière, la qualité des productions, le savoir-faire des exploitants auprès des professionnels et des clients de la filière fruits et légumes.

Article 2 : Obligations de la Mairie de Moissac

- De bénéficier des actions de promotion et de communication mises en œuvre dans le cadre de la Fête des Fruits et des Saveurs au niveau national et déposer le logo de la ville de Moissac sur leurs produits commercialisés pour la Fête des Fruits et des Saveurs
- De mettre à disposition les tables, chaises, barrières etcétera dont les exposants du syndicat de défense du chasselas auraient besoin sur le week-end.

Article 3 : Obligations du Syndicat de Défense du Chasselas

- Le Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac s'engage à inviter le plus grand nombre de chassellatiers sur la Fête des Fruits et des Saveurs 2023.
- De distribuer gracieusement le chasselas dont les pâtisseries auraient besoin pour pâtisser la tarte au chasselas distribuée le Dimanche 17 Septembre.
- D'approvisionner gracieusement tous les ceps de vignes qui seront offert par M. le Maire le Samedi 16 Septembre aux enfants nés au cours de l'année 2022.

Article 4 : dispositions tarifaires

A savoir,

Le tarif du stand à la journée est de :

- Pour les exposants du Site Remarquable du Goût :

La demi-pagode de 2,5Mx2,5M 100 € TTC/ jour

La pagode entière 5Mx5M 150€ TTC/ jour

Article 5 : Conditions de résiliation

La résiliation n'est envisageable que pour un cas de force majeure.

L'ensemble des sommes versées resteront acquises à la Mairie de Moissac pour compenser l'ensemble des sommes engagées au titre de ladite manifestation.

Article 6 : Litiges

Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente. A défaut d'accord, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif de Montauben compétent.

Les parties déclarent que la présente convention contient l'intégralité de l'accord passé entre elles et qu'elle ne pourra être modifiée, en partie ou en entier, que par un accord écrit portant la signature des deux parties.

Fait à Moissac, le...en 2 exemplaires.

Pour

La Mairie de Moissac,

Le Maire,

Romain LOPEZ

Pour

Le Syndicat Défense du Chasselas,

Le Président,

Claude GAUTHIER